

Profession Sport Animation 31

Un outil au service du mouvement associatif sportif et socioculturel

Depuis 1996, « *Profession Sport Animation 31* » s'attache sur le territoire de la Haute-Garonne à *développer, consolider et moraliser l'emploi sportif et socioculturel* autour de trois axes forts :

- * Assister les associations et les clubs dans la création et la gestion d'emplois stables
- ❖ Améliorer la qualité et la sécurité des pratiques, par l'exigence d'un encadrement qualifié
- Observer et valoriser la filière professionnelle des métiers du sport et de l'animation

P.S.A. 31. C'EST UNE PLURALITE D'ACTIONS

Reconnu comme acteur incontournable de la promotion de l'emploi associatif, le dispositif Profession Sport de la Haute-Garonne mène une pluralité d'actions :

- Actions en faveur de l'insertion

Une **aide au recrutement** est apportée au travers de la *« Bourse de l'emploi »* véritable service de collecte et de mise en relation entre l'offre et la demande d'emploi.

- Actions en faveur de la gestion

Une aide à la gestion administrative des emplois :

- Conseils juridiques et fiscaux aux employeurs associatifs
- * Réalisation des démarches administratives liées au salariat
- ❖ Gestion des emplois en ligne avec l'URSSAF grâce au logiciel « Impact Emploi Association » (labellisé « TIERS DE CONFIANCE » depuis 2003).

Une gestion du travail à temps partagé :

- Mise à disposition de personnel
- Gestion des emplois en assurant le rôle d'un groupement d'employeurs par le recrutement direct par Profession Sport Animation 31 d'éducateurs sportifs et d'animateurs socioculturels, ponctuellement mis à disposition de plusieurs clubs, associations et collectivités publiques, dans le but de mutualiser leur temps de travail

- Actions de conseils

Le Ministère des Sports a choisi Profession Sport Animation 31 pour développer le Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles (C.R.I.B.) dans le département de la Haute-Garonne.

LE C.R.I.B.

Le Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles

Le CRIB est une véritable structure « ressource » pour les associations, les responsables associatifs (bénévoles ou salariés) les porteurs de projets par son soutien au développement de la vie associative.

L'OBJECTIF PRINCIPAL

Répondre aux attentes de nombreux dirigeants d'association qui souhaitent bénéficier d'une information concrète et de qualité, d'un accompagnement et de conseils.

Les PRESTATIONS du CRIB

Son rôle d'information

Il est en capacité de délivrer un premier niveau d'information et de conseil en matière administrative, comptable, juridique, de gestion et d'emploi.

Son rôle d'orientation

Le centre de ressource est en mesure d'assurer l'orientation et la mise en relation avec d'autres sources d'information reconnues en apportant l'accompagnement nécessaire pour y accéder.

Son rôle d'information, de conseil, d'expertise et d'aide au projet :

Constitution des associations :

- ❖ Information sur La loi 1901, loi sur le sport, les statuts
- Information sur l'obtention des agréments et sur les assurances

Gestion financière et salariale :

- Relations employeurs-salariés
- Droit du travail et fiscalité

Emploi:

- Service d'accueil et d'orientation des demandeurs d'emploi et des structures salariales
- ❖ Aide à la recherche d'emploi, formation, financement.
- ❖ Aide à l'élaboration de projet et de contrat
- Aide à l'élaboration de contrat.
- Conseil sur les dispositifs d'aides à l'emploi
- Aide concernant le droit du travail, les déclarations URSSAF, les obligations légales, le contrat de travail, les conventions collectives...

Aide au projet :

- ❖ Aide à la recherche de subventions publiques, fonds européens, fonds privés (sponsoring, mécénat et parrainage...)
- * Accompagnement pour le montage des projets
- Méthodologie construction de projet